



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

schémas de cohérence territoriale

Question écrite n° 52658

Texte de la question

M. Jean Glavany interroge M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, sur les interrogations des élus et des acteurs des territoires ruraux, en particulier ceux des pays, concernant l'évolution possible des schémas de cohérence territoriale (SCOT). Les territoires ruraux, notamment les pays, sont aujourd'hui amenés à coordonner diverses politiques publiques (politiques territoriales, agenda 21, plan climat, territoire de santé) et sont confrontés à des enjeux majeurs en matière de développement durable et d'aménagement du territoire. Dans ce contexte, de nombreux acteurs et élus réfléchissent à leur engagement dans un SCOT qui semble être le seul outil intercommunal et notamment à l'échelle des pays de planification et de prospective à leur disposition permettant de répondre à ces enjeux. Actuellement, les SCOT en milieu rural sont peu nombreux, mais le Grenelle de l'environnement a bien saisi les préoccupations des élus locaux et un de ses engagements évoque la nécessité de généraliser les SCOT aux territoires ruraux. Les acteurs des territoires concernés sont donc aujourd'hui en attente d'orientations opérationnelles. L'article 9 (au titre 1er « Bâtiments et urbanisme », chapitre 1er « modifications du code de l'urbanisme ») du projet de loi portant engagement national pour l'environnement dite loi Grenelle II, précise l'évolution relatives aux SCOT. Il est précisé que cet article entrera en vigueur six mois après la publication de la loi. Aussi, il lui demande de lui préciser comment vont évoluer en définitive les schémas de cohérence territoriale dans leur essence, leur finalité mais aussi dans leur déclinaison administrative et opérationnelle, à quelle échéance et quel accompagnement technique et financier des démarches de SCOT est prévu par l'État pour atteindre l'ambition fixée par le Grenelle de l'environnement.

Données clés

Auteur : [M. Jean Glavany](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 52658

Rubrique : Urbanisme

Ministère interrogé : Écologie, énergie, développement durable et aménagement du territoire

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 juin 2009, page 6023

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)